

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATES COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF

**TRENTE HUITIEME Session du Conseil des Ministres
Nouakchott, les 19-20 décembre 2003**

COMMUNIQUE FINAL

SECRETARIAT EXECUTIF : 03 BP 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO. Tél. (226) 37 41 25/26 Fax : (226) 37 41 32 Email : cilss@cilss.bf

Site Web : www.cilss.net.org

CENTRE RÉGIONAL AGRHYMET : BP 11011 Niamey, NIGER. Tél (227) 73 31 16 / 73 24 36 Fax : (227) 73 24 35 Email : admin@agrhy.net

Site Web : www.agrhy.net

INSTITUT DU SAHEL : BP 1530 Bamako, MALI. Tél : (223) 222 21 48 / 223 02 37 Fax : (223) 222 23 37 / 222 59 80 Email : idriss@agrosoc.insah.ml

Site Web : www.insah.org

I. INTRODUCTION

La Trente huitième (38^{ème}) Session Ordinaire du Conseil des Ministres du Comité Permanent Inter-Etats de lutte Contre la Sécheresse dans Sahel (CILSS) s'est tenue les 19 et 20 décembre 2003 à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie), sous la Présidence de son Excellence Monsieur Seydou TRAORE, Ministre de L'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Mali, Ministre Coordonnateur du CILSS.

Ont pris part aux travaux de cette session, les délégations ministérielles dirigées par :

Son Excellence Monsieur David Houdeingar NGARIMADEN, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture du Tchad ;

Son Excellence Monsieur Alphonse BONOU, Ministre des Ressources Animales du Burkina Faso ;

Son Excellence Madame Susan Waffa OGOO, Ministre des Pêches, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, de la Gambie ;

Son Excellence Monsieur Ahmedou Ould AHMEDOU, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie ;

Son Excellence Monsieur Abari Maï MOUSSA, Ministre du Développement Agricole du Niger ;

Son Excellence Monsieur Abibou SY, Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique du Sénégal ;

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a connu en outre la participation des Représentants du Corps diplomatique et des Agences de Coopération bilatérale et multilatérale, des membres du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS) et des représentants d'organisations sœurs ainsi que de nombreux invités (la liste des participant est jointe en annexe)

Elle a été marquée par les discours de leurs excellences:

- Monsieur Seydou TRAORE, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Mali, Ministre coordonnateur du CILSS ;
- Monsieur Ahmedou Ould AHMEDOU, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement la République Islamique de Mauritanie ;
- Monsieur Arba DIALLO, Secrétaire Exécutif de l'UNCCD ;
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Observatoire du Sahara et du Sahel ;
- Et de Monsieur Christian OQUET , Représentant du Comité des partenaires du CILSS,

Dans son discours d'ouverture, son Excellence Monsieur Seydou TRAORE a exprimé ses sincères gratitude et remerciements à la République Islamique de Mauritanie (RIM) pour l'accueil particulièrement chaleureux qui a été réservé à lui

même ainsi qu'à toutes les délégations des Etats membres et des Partenaires du CILSS. Il a souligné que cette session revêt un caractère particulier. En effet, elle prépare la 14^{ème} Conférence des Chefs d'Etat et, se tient au moment où le CILSS fête son 30^{ème} anniversaire et s'interroge sur les perspectives de son futur à travers une évaluation décennale et un audit organisationnel.

Monsieur Seydou Traoré a souligné que le CILSS renforce avec satisfaction son rôle d'institution leader dans les domaines de la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles. C'est ainsi qu'il a élaboré des programmes parmi lesquels, la petite irrigation, les pluies provoquées, une étude sur les organismes génétiquement modifiés, le rôle du coton, l'état de l'environnement, la question du foncier rural, qui confirment son dynamisme.

Avant de terminer son discours, le Ministre Coordonnateur a remercié le Secrétaire Exécutif du CILSS et ses collaborateurs qui lui ont permis de mener à bien sa tâche de coordination à la tête de cette Institution.

Auparavant dans son allocution de bienvenue, Monsieur Ahmédou Ould AHMEDOU, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de la RIM a, au nom de Son Excellence Monsieur Maaouya Ould SID' AHMED TAYA, souhaité la bienvenue en terre Sahélienne de la République Islamique de Mauritanie aux ministres du CILSS, à leur délégation ainsi qu'aux partenaires qui ont fait le déplacement pour participer à cette importante instance du CILSS.

Il a réaffirmé à l'occasion, l'attachement de la Mauritanie au CILSS, à l'intégration sous-régionale, au dialogue et à la solidarité agissante entre les peuples.

Il a ensuite souhaité que des sujets de préoccupation majeure pour l'organisation tels que l'évaluation décennale et l'audit organisationnel soient abordés pour donner une impulsion et une dynamique nouvelle à l'institution.

Il a terminé son allocution en remerciant les partenaires au développement de l'appui constant qu'ils ne cessent d'apporter au CILSS.

Son Excellence Monsieur Arba DIALLO, Secrétaire Exécutif de l'UNCCD a quant à lui, rappelé les liens forts de la coopération fructueuse qui existe entre son institution et le CILSS ainsi que les acquis obtenus:

- l'entrée en vigueur de la Convention en décembre 1996 ;
- la création du CRIC en octobre 2001 ;
- la désignation du Fonds pour l'environnement mondial comme mécanisme financier de la Convention en septembre 2003.

En outre il a souligné les nouvelles initiatives développées entre les deux institutions au profit des pays sahéliens : le projet sous-régional de développement de la culture des dattes et celui de la gomme arabique.

Avant de terminer son allocution, Monsieur Arba Diallo a exprimé sa satisfaction pour la bonne coopération qui existe entre le CILSS et le Secrétariat de la CCD.

Le Représentant de l'OSS dans son allocution, après avoir félicité et remercié les Autorités Mauritaniennes pour l'organisation de ces instances, a souligné les liens de coopération qui existent entre le CILSS et l'OSS. Cette coopération se matérialise entre autres par :

- la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des PAN ;

- le Réseau d'Observatoires Ecologiques à Long Terme (ROSELT) dans lesquels s'inscrivent les différents programmes de gestion de ressources naturelles et de la maîtrise de l'information utile à la prise de décisions.

Il a en outre souligné la mise en place d'un espace africain de recherche pour le développement permettant à la communauté scientifique de la région sahélienne et de l'UMA de se mobiliser dans le cadre de la mise en œuvre de la CCD.

Enfin il a annoncé au nom du Secrétaire Exécutif de l'OSS la tenue de l'Assemblée Générale et du Conseil de cette Institution à Tunis du 13 au 17 avril 2004.

Le quatrième intervenant, Monsieur Christian OQUET, Président du Groupe des partenaires (CPC) du CILSS, dans son allocution a rappelé les conclusions de la deuxième réunion du Groupe tenue le 11 décembre 2003 au cours de laquelle, la France a accepté d'assurer la représentation et la coordination des partenaires du CILSS pendant une année. Il a souligné que son pays entend mettre à profit l'année qui s'annonce pour resserrer les liens de confiance développés entre le CILSS et ses partenaires.

Monsieur Christian OQUET a rappelé que le Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire, la mise en œuvre progressive de l'approche programme, la mise en place en cours d'un système de suivi évaluation fiable et la collaboration avec les autres OIG de la sous région constituent des acquis remarquables du CILSS.

Il a souhaité par ailleurs qu'une attention particulière soit accordée au respect du ratio limitant les frais de fonctionnement à 30% et que la programmation budgétaire soit réaliste et corresponde aux ressources disponibles et aux capacités de mise en œuvre du CILSS.

S'agissant de l'audit organisationnel et de l'évaluation décennale, il a indiqué, que les partenaires prenaient bonne note des propositions de l'évaluation et apportaient leur soutien à un processus de réforme ambitieux permettant d'assurer la pérennité et le développement du CILSS. Le scénario dit « d'intégration » paraît en effet le plus adapté aux défis que devra relever l'Institution. Les réformes devront être entreprises également au niveau des Etats.

Il a souligné que les partenaires confirment leur disponibilité et leur soutien pour accompagner la mise en œuvre effective et rapide des réformes.

Il a terminé son allocution en soulignant la disponibilité de la France à appuyer les réflexions engagées sur les excédents céréaliers et confirme le soutien de son pays à l'organisation de la réunion régionale de concertation sur ce thème prévue en janvier 2004.

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Le Conseil a adopté son ordre du jour comprenant les points suivants :

- La Cérémonie d'ouverture ;
- La présentation et examen du compte rendu de la dixième réunion du Comité de Programmation et de Suivi (CRPS) ;

- la présentation et examen du rapport du Secrétaire Exécutif ;
- la présentation et examen du rapport du Contrôleur Interne ;
- La présentation et l'examen des dossiers spécifiques suivants :
 - Maîtrise de l'eau (plaidoyer, programme petite irrigation, pluies provoquées) ;
 - Réflexion sur les enjeux et défis pour l'utilisation de la biotechnologie (OGM) au Sahel ;
 - Réflexion sur les enjeux et perspectives du secteur cotonnier pour le Sahel ;
 - Conclusion du « Forum Praia +9 » ;
 - Conclusion de la réunion du Comité des Partenaires (CPC) du CILSS ;
 - Conclusion de la Réunion du Comité de Pilotage de la Fondation pour le Développement Durable du Sahel ;
 - Rapport sur les conclusions de l'évaluation décennale et de l'Audit organisationnel du CILSS ;
- Les questions relatives à :
 - La nomination du Secrétaire Exécutif du CILSS ;
 - L'ouverture des postes des Conseillers techniques ;
 - Nomination du Commissaire aux Comptes
- Cérémonie de clôture.

Les travaux se sont déroulés en plénière et à huis clos.

L'ordre du jour et le programme de travail sont joints en annexe.

3.1. Présentation et examen du compte-rendu de la réunion du CRPS

La présentation du compte-rendu de la dixième réunion du CRPS a porté essentiellement sur les points suivants :

- Rapport du Secrétaire Exécutif ;
- Etat d'exécution des décisions, résolutions et recommandations de la 37^{ème} session ordinaire du Conseil des ministres ;
- Rapport général du système CILSS 2002 et premier semestre 2003 (rapports techniques, administratifs et financiers) ;
- Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice de l'année 2002 pour les comptes clos au 31 décembre 2002 ;
- Programme pluriannuel 2004-2007, le plan d'opération 2004 et le budget correspondant ;
- Dossiers spécifiques.

A l'issue de la présentation le Conseil a arrêté ce qui suit :

- La nécessité de disposer avant la fin des travaux des informations précises sur la proportion des frais de fonctionnement dans le budget global.
- La discussion à huis clos des trois dossiers relatifs à l'ouverture des postes des Conseillers techniques, au choix du Commissaire aux Comptes et à la nomination du Secrétaire Exécutif.

3.2 Présentation et examen du rapport du Secrétaire Exécutif du CILSS

Le Secrétaire Exécutif du CILSS dans son rapport a développé les points suivants :

- La situation agricole au Sahel ;
- La relation avec les partenaires ;
- La gestion administrative et financière ;
- Le fonctionnement institutionnel ;
- La situation des comptes déficitaires de l'INSAH ;

3.3. Présentation et examen du rapport du Contrôleur Interne du CILSS

La présentation du Contrôleur Interne a concerné les points suivants :

- Le contrôle interne sur les aspects comptables et administratifs ;
- Le contrôle externe, les missions d'assistance et le programme d'activité 2004.

Dans sa présentation le Contrôleur Interne a relevé ce qui suit :

- des insuffisances et des manquements au niveau de l'ensemble des sites quant à l'application des textes et procédures de gestion ;
- l'existence de suspens de longue durée ;
- les dépassements budgétaires ;
- les audits conjoints des bailleurs de fonds du CILSS ;
- l'absence de valorisation des immobilisations ;
- le non reversement des IUTS et des charges sociales aux caisses de retraite et aux CNSS ;
- les insuffisances dans la gestion de certains contrats de travail ;
- l'insuffisance dans le suivi des avances ;
- le renouvellement du mandat du Commissaire au Compte ;

A l'issue des présentations ci-dessus citées, les membres du Conseil ont posé des questions d'information et de fonds sur certains points des présentations qui sont relatives à :

- L'évolution institutionnelle du CILSS par rapport aux autres OIG, notamment la CEDEAO, l'UEMOA, l'UMA, la CENSAD ;
- Les missions ordinaires du CILSS (SA et GRN) face aux enjeux du moment ;
- Le rôle des CONACILSS, leur positionnement au sein des départements de tutelle ;
- Le paiement régulier des cotisations et la contribution à la Fondation pour le Développement Durable au Sahel ;

- Les aspects de gestion, notamment la valorisation des immobilisations ;
- Les questions foncières.

Des réponses appropriées ont été données par le Secrétaire Exécutif, le Contrôleur interne et le Président du CRPS.

A l'issue des débats, le Conseil a adopté par acclamation les documents statutaires présentés.

Par ailleurs, il a adopté quatre résolutions, deux recommandations et deux motions (les résolutions, les recommandations et les motions sont jointes en annexe) :

- Résolution N°1/CM/38/2003, donnant quitus à l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs délégués pour la gestion de l'exercice 2002 ;
- Résolution N°2/CM/38/2003, relative à l'adoption du budget programme du CILSS exercice 2004 ;
- Résolution N°3/CM/38/2003, relative à la collaboration avec le Secrétariat de la CCD dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ;
- Résolution N°4/CM/38/2003, relative à la prorogation du mandat du Comité de Pilotage de la Fondation pour le Développement Durable du Sahel ;
- Recommandation N°1/38/CM/2003 relative au rôle, au positionnement et aux conditions de travail des SP/CONACILSS ;
- Recommandation N°2/38/CM/2003 relative au paiement des contributions annuelles ;
- Motion de remerciements à l'endroit de Son Excellence Monsieur Maaouya Ould SID' AHMED TAYA, Président de la République Islamique de Mauritanie, au Gouvernement et au Peuple Mauritanien ;
- Motion de remerciements à l'endroit des Partenaires de Coopération.

3.4. Présentation et Examen des dossiers spécifiques

Tous les éléments inscrits aux dossiers spécifiques ont fait l'objet d'une présentation. Le Conseil s'est appesanti sur l'audit organisationnel.

A l'issue des débats très riches, le Conseil est parvenu aux conclusions suivantes :

- La constitution d'un dossier dit de « Nouakchott » à soumettre au prochain sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Ce dossier sera constitué des éléments suivants : la maîtrise de l'eau (le plaidoyer, la petite irrigation et les pluies provoquées), la biotechnologie (la question des OGM), « Praia +9 » ; le Comité des Partenaires (CPC) du CILSS ; la Fondation pour le Développement

Durable du Sahel ; l' évaluation décennale et de l'Audit organisationnel du CILSS.

- Accord pour le scénario 3 assorti d'un chronogramme de mise en œuvre (finalisation au premier trimestre 2004 et mise en œuvre à partir de 2005) ;
- Arrêt du processus de recrutement des nouveaux Conseillers pour tenir compte de l'évaluation décennale et de l'audit organisationnel en cours ;
- Nécessité de trouver une personne, tirant la légitimité de ses attributions du Conseil de Ministres, pour « manager » l'Institution en collaboration avec le Secrétaire Exécutif ;
- Nécessité de bien définir les attributions des différents départements et, en particulier éviter que le Département « Programmation et Suivi-évaluation » auquel seront rattachés les « Task Force » n'occulte les autres ;
- Prise en compte dans le nouveau schéma du passif managérial, technique et financier de l'Institution ;
- Evaluation du coût du scénario 3 ;
- Nécessité de rechercher les améliorations possibles de la structure actuelle du Centre Régional AGRHYMET en dépit des succès enregistrés.

3.5. Questions traitées à huis clos

Les questions suivantes ont été traitées à huis clos . Il s'agit de :

- Nomination du Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- Date du prochain sommet du CILSS ;
- Mandat du Commissaire aux Comptes

Fait à Nouakchott le 20 décembre 2003

Le Conseil

RESOLUTION N° 1/38/CM/2003

Donnant quitus à l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs délégués pour la gestion de l'exercice 2002

Le Conseil des Ministres du CILSS réuni le 19 décembre 2003 en sa 38^e session ordinaire à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie) ;

Après examen et adoption du compte rendu des travaux du Comité Régional de Programmation et de Suivi réuni du 15 au 17 décembre 2003 à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie), et du rapport de certification du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2002 du CILSS;

FELICITE

Le Commissaire aux Comptes pour la qualité de son rapport;

ENGAGE

L'Ordonnateur et les Ordonnateurs Délégués à mettre en œuvre les recommandations issues du rapport du Commissaire aux Comptes.

DONNE

Quitus à l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs Délégués pour la gestion de l'exercice 2002.

Fait à Nouakchott, le 20 décembre 2003

Le Conseil

RESOLUTION N° 2 /38/CM/2003
Relative à l'adoption du budget programme du CILSS
Exercice 2004

Le Conseil des Ministres du CILSS réuni le 19 décembre 2003 en sa 38^e session ordinaire à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie);

ADOPTE

Le budget programme du CILSS, exercice 2004, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de **Huit Milliards Six Cent Trois Millions Deux Cent Dix Huit Mille Trois Cent Cinquante Un Francs CFA (8 603 218 351 FCFA)**

I - LES RECETTES

Elles proviennent :

- Des allocations budgétaires des Etats Membres et des donateurs ;
- Des ressources propres et exceptionnelles générées par le système CILSS

A - Les allocations budgétaires

Elles se chiffrent à un montant de **8 392 208 191 FCFA** réparti comme suit :

350 339 010 FCFA des Etats Membres pour le fonctionnement :

- 21 020 340 FCFA pour le Cap Vert, la Gambie chacun ;
- 28 027 120 FCFA pour la Guinée Bissau ;
- 35 033 901 FCFA pour la Mauritanie et le Tchad chacun ;
- 52 550 852 FCFA pour le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal chacun.

8 041 869 181 FCFA des Donateurs

B - Les ressources générées par le système CILSS

Elles sont d'un montant de **211 010 160 FCFA** réparties comme suit :

- 118 010 160 FCFA prévus pour l'Institut du Sahel
- 58 000 000 FCFA prévus pour le Centre Régional AGRHYMET
- 35 000 000 FCFA prévus pour le Noyau Central

II - LES DEPENSES

Elles sont constituées des frais de personnel, des frais généraux, des dépenses d'investissement et des dépenses d'intervention du Noyau Central et des Programmes Majeurs.

A - Les dépenses du Noyau Central :

1. Frais de personnel :	283 974 988 FCFA
2. Frais généraux :	59 476 825 FCFA
3. Investissements :	84 800 000 FCFA
4. Interventions :	261 093 477 FCFA
Sous Total Noyau Central	689 345 290 FCFA

B - Les dépenses des Programmes Majeurs

1. Frais de personnel :	1 494 751 294 FCFA
2. Frais généraux :	625 941 314 FCFA
3. Investissements :	525 520 720 FCFA
4. Interventions :	5 267 659 733 FCFA

Sous Total Programmes Majeurs : 7 913 873 061 FCFA

INSTRUIT

Le Secrétaire Exécutif à déployer les efforts pour mobiliser les fonds nécessaires à la réalisation des activités prévues dans le Plan d'Opérations 2004.

Fait à Nouakchott, le 20 décembre 2003

Le Conseil

**Projet de Résolution N° 3 CM/38/2003 relatif à la collaboration avec le
Secrétariat de la CCD dans le cadre de la mise en oeuvre de la Convention des
Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (UNCCD)**

La 38ème session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue le 19 décembre 2003 à Nouakchott, en République Islamique de Mauritanie,

Vu la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD);

Vu les résolutions N°7/30/CM/95, 6/31/CM/96, 4/CM/35/2000, et 7/37/CM/2002 ;

Considérant l'importance de la mise en œuvre des Programmes d'Action Nationaux et du Programme d'Action Sous-Régional de lutte contre la désertification dans la réalisation d'une sécurité alimentaire durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest,

PREND NOTE

Avec satisfaction des progrès accomplis dans la mise en œuvre de Convention, notamment les développements relatifs à la désignation de la dégradation des terres (désertification et déboisement) comme nouveau domaine d'intervention prioritaire du Fonds ainsi que l'élaboration d'un programme opérationnel y relatif (PO N° 15)

PREND NOTE EGALEMENT

De la coopération entre le CILSS et le Secrétariat de la CCD dans les appuis à apporter aux niveaux national et régional pour faciliter le processus de mise en œuvre de la Convention en Afrique de l'Ouest et au Tchad

SE FELICITE

De la décision de la sixième session de la Conférence des Parties de désigner le Fonds pour l'Environnement Mondial comme Mécanisme de Financement de la Convention

ENCOURAGE

Les Agences d'Exécution du Fonds pour l'Environnement Mondial à collaborer étroitement avec le Secrétariat de la Convention pour assister les pays dans la formulation des projets de lutte contre la dégradation des terres dans le cadre du nouveau programme opérationnel n.15 du FEM

EXHORTE LES DEUX INSTITUTIONS

A identifier des activités concrètes pour renforcer leurs liens de coopération, notamment dans le cadre de l'initiative environnementale du NEPAD, les projets transfrontaliers et autres projets régionaux tels que la culture des dattiers et la gomme arabique, compte tenu de leur pertinence dans la lutte contre la désertification et la pauvreté au Sahel et en Afrique de l'Ouest

INVITE

Le Secrétariat de la CCD, en collaboration avec le Secrétariat du CILSS à continuer le travail d'information, de sensibilisation et de conseil auprès des Ministres et points focaux en charge de la mise en œuvre des Programmes d'Action Nationaux de lutte contre la désertification.

INSTRUIT

Le Secrétaire exécutif, en collaboration avec le Secrétaire Exécutif de la CCD, à entreprendre toutes les mesures appropriées pour la mise en œuvre de la présente résolution.

Fait à Nouakchott, le 20 décembre 2003

Le Conseil

RESOLUTION N°4/CM/38/2003

Relative à la prorogation du mandat du Comité de Pilotage de la Fondation pour le Développement Durable du Sahel

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni en sa 38^{ème} Session Ordinaire tenue le 19 décembre 2003 à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie) :

Vu la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement réunis les 21 et 22 avril 1994 à Praia (République du Cap-Vert) donnant mandat au Ministre Coordonnateur en relation avec le Secrétaire Exécutif pour étudier et mettre en œuvre un Fonds Spécial afin d'assurer le fonctionnement régulier du CILSS ;

Vu la résolution n°3/CM/32/97 relative à la création d'un Comité de Pilotage pour la mise en oeuvre du Fonds Spécial ;

Vu la résolution n°7/CM/35/2000 relative à la création d'une Fondation d'Appui au CILSS ;

Vu la résolution N°01/CMEX/2001 relative à l'adoption et à la mise en œuvre des textes juridiques et financiers de la Fondation

Vu la recommandation de la session extraordinaire du Conseil des Ministres de Tutelle élargie aux Ministres des Finances, tenue à Bamako (République du Mali), le 5 juillet 2001, relative à une souscription exceptionnelle destinée à financer les activités urgentes de mise en place de la Fondation

Vu la résolution N° 02/CMEX/2001 relative à la mise en place des organes de la Fondation, mandatant le Comité de Pilotage à mettre en place des organes de la Fondation

Vu les dispositions transitoires contenues dans la convention portant création de la Fondation pour le Développement Durable du Sahel, donnant mandat au Comité de Pilotage de conduire dans un délai ne devant pas excéder deux ans le processus de mise en place des organes de la Fondation

Vu le compte rendu de la cinquième réunion du Comité de Pilotage de la Fondation, tenue le 13 décembre 2003 à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie)

FELICITE

Le Comité de Pilotage pour sa disponibilité et la qualité du travail accompli dans la mise en place effective de la Fondation

DECIDE

La prorogation du mandat du Comité de Pilotage jusqu'à la tenue de la prochaine session ordinaire du Conseil des Ministres de Tutelle du CILSS

EXHORTE

Le Comité de Pilotage à poursuivre les efforts entrepris dans l'opérationnalisation effective de la Fondation, notamment la mise en place des organes

AUTORISE

Le Secrétaire Exécutif à rechercher les moyens matériels et financiers pour couvrir les charges relatives à la mise en place des organes de la Fondation.

INVITE

Les Etats Membres à s'acquitter dans les meilleurs délais du paiement de la contribution exceptionnelle.

Fait à Nouakchott, le 20 décembre 2003

Le Conseil

RECOMMANDATION N° 1/38/CM/2003
Relative au rôle, au positionnement et aux conditions de travail
des Secrétariats Permanents des CONACILSS (SP/CONACILSS)

Le Conseil des Ministres réuni le 19 décembre 2003 à Nouakchott (RIM)

Considérant le rôle important que doivent jouer les SP/CONACILSS dans le cadre de la mise en œuvre des activités du CILSS dans les pays

Considérant que le SP/CONACILSS constitue un maillon essentiel dans le suivi, l'organisation et la promotion des activités du CILSS aux niveaux national et régional

Considérant la situation actuelle des SP/CONACILSS qui se caractérise par de faibles moyens humains, financiers et matériels mis à leur disposition

RECOMMANDE

Aux Etats :

- de donner aux SP/ CONACILSS toute l'importance politique requise ;leur permettant de jouer pleinement leur rôle d'animation, de coordination et de suivi de l'ensemble des activités du CILSS dans les pays ;
- de les doter de moyens nécessaires (humains, financiers et matériels) pour accomplir correctement leur mission

Au CILSS :

- de les impliquer dans toutes ses activités qui se déroulent dans les Etats en les responsabilisant sur le plan du suivi technique et financier ;
- de leur donner les formations nécessaires en gestion et suivi-évaluation pour conduire convenablement les activités dans les pays ;
- de leur demander de soumettre un programme et un rapport d'activités annuels aux Comités Techniques et de Gestion du CILSS.

Fait à Nouakchott, le 20 décembre 2003

Le Conseil

RECOMMANDATION N°2/38/CM/2003
Relative au paiement des contributions annuelles des Etats
membres du CILSS

Le Conseil des Ministres réuni le 19 décembre 2003 à Nouakchott (RIM)

Considérant que le CILSS est une Organisation sous-régionale émanant de la volonté des Etats et dont le mandat est de s'investir dans la recherche de la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Ressources Naturelles pour un nouvel équilibre écologique ;

Considérant la volonté des Etats de faire du CILSS une Organisation d'excellence dans la sous-région dans les domaines de ses compétences ;

Considérant le rôle important de l'appui financier accordé par les Etats pour le fonctionnement du CILSS ;

Considérant le cumul important des arriérés des contributions des Etats et les versements tardifs et fréquents de contributions annuelles, toutes choses préjudiciables au bon fonctionnement du CILSS ;

Considérant que le retard dans le paiement des contributions des Etats membres cause des difficultés énormes dans fonctionnement de l'ensemble du système CILSS.

RECOMMANDE

- le versement régulier des contributions annuelles dans le courant du premier trimestre de chaque année ;
- le paiement de tous les arriérés de contributions.

Fait à Nouakchott, le 19 Décembre 2003

Le Conseil

MOTION DE REMERCIEMENTS

**A l'endroit de Son Excellence Monsieur Maaouya Ould SID' AHMED TAYA,
Président de la République Islamique de Mauritanie, au Gouvernement et au
Peuple Mauritanien**

- Son Excellence Monsieur David Houdeingar NGARIMADEN, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture du Tchad ;
- Son Excellence Monsieur Seydou TRAORE, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de la République du Mali, Ministre Coordonnateur du CILSS ;
- Son Excellence Monsieur Alphonse BONOU, Ministre des Ressources Animales du Burkina Faso ;
- Son Excellence Madame Susan WAFFA OGOO, , Ministre de la Pêche, des Ressources Naturelles, et l'Environnement de la République de Gambie ;
- Son Excellence Monsieur Ahmedou Ould AHMEDOU, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de la Mauritanie ;
- Monsieur Abary MAÏ MOUSSA, Ministre du Développement Agricole de la République du Niger ;
- Son Excellence, Monsieur Abibou SY, Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique de La République du Sénégal ;

Réunis les 19 et 20 décembre 2003 à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, à l'occasion de la 38^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, adressent leurs vifs remerciements à Son Excellence Monsieur Maaouya Ould SID' AHMED TAYA, Président de la République Islamique de Mauritanie, au Gouvernement et au Peuple Mauritanien pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et pour toutes les facilités mises à leur disposition durant leur séjour à Nouakchott.

Fait à Nouakchott, le 20 décembre 2003

Le Conseil

MOTION DE REMERCIEMENTS
A l'endroit des Partenaires de Coopération

- Son Excellence Monsieur David Houdeingar NGARIMADEN, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture du Tchad ;
- Son Excellence Monsieur Seydou TRAORE, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de la République du Mali, Ministre Coordonnateur du CILSS ;
- Son Excellence Monsieur Alphonse BONOU, Ministre des Ressources Animales du Burkina Faso ;
- Son Excellence Madame Susan WAFFA OGOO, , Ministre de la Pêche, des Ressources Naturelles, et l'Environnement de la République de Gambie ;
- Son Excellence Madame Susan WAFFA OGOO, , Ministre de la Pêche, des Ressources Naturelles, et l'Environnement de la République de Gambie ;
- Son Excellence Monsieur Ahmedou Ould AHMEDOU, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de la Mauritanie ;
- Monsieur Abary MAÏ MOUSSA, Ministre du Développement Agricole de la République du Niger ;
- Son Excellence, Monsieur Abibou SY, Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique de La République du Sénégal ;

Réunis les 19 et 20 décembre 2003 à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, à l'occasion de la 38^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, adressent leurs vifs remerciements aux partenaires de coopération pour leur soutien multiforme au CILSS, et les exhorte à poursuivre cet appui.

Fait à Nouakchott, le 20 décembre 2003

Le Conseil

**TRENTE HUITIEME SESSION DU CONSEIL
DES MINISTRES
Nouakchott, 19 décembre 2003**

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom et Prénoms	Titre - Fonctions	Adresse
BURKINA FASO		
Son Excellence Monsieur Alphonse BONOU	Ministre des Ressources Animales	Ministère des Ressources Animales - Ouagadougou -
Mme KADEOUA Marie Claire	SP/CONACILSS	Ministère de l'Agriculture, de l' Hydraulique et des Ressources Halieutiques 01 BP 2418 - Ouagadougou 01 - Tél. (00226) 32 41 29 - Fax :(00226) 31 04 55 - conacils@cenatrin.bf
GAMBIE		
Son Excellence Madame Susan Waffa OGOO	Ministre des Pêches, des Ressources Naturelles et de l'Environnement	Department of State for Agriculture Banjul - Tél. (00220) 22 61 34 Fax : (00220) 20 11 87
M. LOUM Badara	SP/CONACILSS	Department of State for Agriculture Banjul - Tél. (00220) 22 61 34 Fax : (00220) 20 11 87 loumbadara@hotmail.com
GUINEE-BISSAU		
M. Ansu Camara	SP/CONACILSS	Ministère de l'Agriculture, Forêt, Chasse et Elevage BP 71 BISSAU Tél. (00245) 22 12 00 - 22 30 43 Fax : (00245) 22 10 19 (s/c FAO) GNB@field.fao.org
MALI		

Monsieur Seydou TRAORE	Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche Ministre Coordonnateur du CILSS	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche BP 61 - Tél. (00223) 222 86 67 Fax : (00223) 222 86 67
M. CISSE Sékou Abba	SP/CONACILSS	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche BP 61 - Tél. (00223) 222 86 67 Fax : (00223) 222 86 67 Conacilss@mdr-mali.org

MAURITANIE

Son Excellence Monsieur Ahmedou Ould AHMEDOU	Ministre du Développement Rural et de l'Environnement	Ministère du Développement Rural et de l'Environnement BP 180 Mauritanie - Tél. (00222) 646 81 88 Fax. (00222) 25 10 52
M. NDOYE Alassane	Premier Conseiller	Ambassade du Sénégal Nouakchott - Mauritanie Tél : (00222) 525 72 90
M. N'Diaye MAOULOUD	SP/CONACILSS	Ministère du Développement Rural et de l'Environnement BP 180 Mauritanie - Tél. (00222) 646 81 88 Fax. (00222) 25 10 52 elhimayaoug@yahoo.fr conacils@toptechnology.mr
M. Ould Mohamed VALL Ahmedou	Chargé de mission du Ministère des Finances	BP 197 Tél : (00222) 525 46 15/630 61 95
Ould KHOUNA Mohamed ELHACEN	Responsable PREDAS-CILSS	Ministère du Développement Rural et de l'Environnement BP 171 - NOUAKCHOTT Tél : (00222) 632 81 21 : fax : (00222) 525 82 49 predasrim@yahoo.fr
M. Boulaye Issa Soumaré	Secrétaire Particulier du Ministre du D.R.E	BP 366 - NOUAKCHOTT Tél : (00222) 632 85 14 fax : (00222) 525 78 63

NIGER

Son Excellence Monsieur Abari Maï MOUSSA	Ministre du Développement Agricole	Ministère du Développement Agricole BP 12091 NIAMEY - Tél./ Fax :(00227) 73 25 70
M. Alassane MOROU	SP/CONACILSS	Ministère du Développement Agricole BP 12091 NIAMEY - Tél./ Fax :(00227) 73 25 70 - conacils@intnet.ne
SENEGAL		
Son Excellence Monsieur Abibou SY	Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique	Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique BP 21616 Tél. (00221) 821 24 61 Fax : 823 60 30
M. Diedhiou Abdoul Aziz	SP/CONACILSS	CONACILSS/Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique BP 21616 Tél. (00221) 821 24 61 - Fax : 823 60 30 conacils@sentoo.sn
TCHAD		
Son Excellence Monsieur David Houdeingar NGARIMADEN	Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture BP 441 - Tél. (00235) 52 38 97/29 31 67 Fax (00235) 52 51 19
M. Bitangui Ousman	SP/CONACILSS	Ministère de l'Agriculture BP 441 - Tél. (00235) 52 38 97/29 31 67 Fax (00235) 52 51 19 Conacils@intnet.td ousmab@hotmail.com
M. NGARADOUMRI Paul- François	Inspecteur Général	Ministère de l'Agriculture BP 441 - Tél. (00235) 52 2306 29 20 41 Fax (00235) 52 51 19
PARTENAIRES		
M. Hama Arba DIALLO	Secrétaire Exécutif de l'UNCCD	Haus Carstanjen Marin Luther King Srasse 8 53 175 - BONN - Allemagne
M. Boubacar Cissé	UNCCD	Haus Carstanjen Marin Luther King Srasse 8

		53 175 - BONN - Allemagne
M. Mamou Ahmed	Conseiller Scientifique	Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) BP 31 1008 CHARGUIA-TUNIS Tél : 216 71 806 522 : fax : 216 71 807 310 Sa85.OSS@org.tn
M. OQUET Christian	Adjoint au sous-Directeur du Développement économique et de l'Environnement	Ministère des Affaires Etrangères - 20, rue Monsieur PARIS Christian.Oquet@diplomatie.gouv.fr
M.Thiaw Ibrahim	UICN Directeur Régional	BP 1618 Tél : 30 70 47 Fax : 30 75 61 Ibrahim-Thiaw@uicn.org
M.THEVENOUX Philippe	Coordonnateur Régional	Mission Française d'Appui au CILSS 01 BP 72 - Ouagadougou tél : (00226) 31 11 13 Fax : (00226) 31 1142 mifrac@cenatrin.bf
M. Ouédraogo Hamidou Benoît	Représentant ACDI/Canada Agent de suivi CILSS/ACDI	Ambassade du Canada/Burkina BP 548 OUAGADOUGOU 01 Tél. (226) 31 18 94 Fax : (226) 31 19 00 benoit_ouedraogo@hotmail.com benoit-ouedraogo@cenatrin.bf
ZEMBO Daniel	Conseiller Technique	01 BP 548 - Coopération Canadienne - Ouagadougou Tél (00223) 30 76 77 ; Fax : (00226) 30 06 56 Email : daniel.zembo@uacc.bf
INVITES		
M. AHMED SALEM OULD AHMED	Représentant de l'OADA	OADA BP 1135 - Nouakchott Tél. : 00222) 525 17 38 Fax : (00222) 525 96 36
Mamou Ahmed	Conseiller Scientifique	Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) BP 31 1008 CHARGUIA - Tunis - Tunisie

		Tél : 216 71 806 522 Fax : 216 71 807 310 Email : SaSS@org.tn
M. KERKOUB OULD MOHAMED	Président des déshérités du Sahel Paris	Nouakchott Tél : (00222) 633 53 93 Fax (00222) 525 54 84
CILSS		
M. Musa S. Mbenga	Secrétaire Exécutif	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 Fax : (00226) 37 41 32 cilss@cilss.bf
M. Daouda Mamane	Contrôleur Interne	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 113 Fax : (00226) 37 41 32 mamane.daouda@cilss.bf
Bikienga Issa Martin	Coordonnateur PMP	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 304 Fax : (00226) 37 41 32 issa.bikienga@cilss.bf
M. Yamar Mbodj	Conseiller SA - Coordonnateur Activités Réflexions Stratégiques	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 209 Fax : (00226) 37 41 32 yamar.mbodj@cilss.bf
M. Idé Bana	Conseiller GRN	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 206 Fax : (00226) 37 41 32 idebana@hotmail.com
M. Blamsia Braoussala	Conseiller en Planification	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 210 Fax : (00226) 37 41 32 braoussala.blamsia@cilss.bf
M. Medellah Ould Bellal	Conseiller en Communication	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 202 Fax : (00226) 37 41 32

M. Monsieur Konseiga Théophile	Responsable Administratif et Financier	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 110 Fax : (00226) 37 41 32 theophile.konseiga@cilss.bf
Millogo Sapré Laurent	Expert en Suivi-Evaluation	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 208 Fax : (00226) 37 41 32 millogo@liptinfor.bf
M. Dramane Coulibaly	Responsable PM/SA Chef Unité FERAP	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 408 Fax : (00226) 37 41 32 dramane.coulibaly@cilss.bf
Paré L. Elie	Responsable Centre de Gestion des PMP	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 308 Fax : (00226) 37 41 32 pare.elie@cilss.bf
M. Maman Oumar Farouk	Expert en Communication	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 503 Fax : (00226) 37 41 32
M. SORGHO Nobila Jean Christophe	Interprète/Traducteur	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 204 Fax : (00226) 37 41 32
Salla Sheikh Tijan	Traducteur	Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 201 Fax : (00226) 37 41 32
Monsieur TAPSOBA Mitissambda	Assistant Administratif	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 101 Fax : (00226) 37 41 32
Madame BA Mariétou	Secrétaire Particulière	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 211 Fax : (00226) 37 41 32 cilss@cilss.bf
Madame SAWADOGO Rita	Secrétaire de Direction	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03

		Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 207 Fax : (00226) 37 41 32 rita.sawadogo@cilss.bf
Madame SOW Maimouna	Secrétaire de Direction	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 109 Fax : (00226) 37 41 32 maimouna.sow@cilss.bf
Madame COMPAORE Bibiane	Documentaliste	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 500 Fax : (00226) 37 41 32
Madame Rouamba Djénéba	Secrétaire/Protocole	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. (00226) 37 41 25/26 poste 504 ; tél : (00226) 25 34 49 Fax : (00226) 37 41 32

CENTRE REGIONAL AGRHYMET

M. Alhassane A. DIALLO	Directeur Général	Centre Régional AGRHYMET BP 11011 NIAMEY Tél. (00227) 73 31 16/227 73 39 87 Fax : (00227) 73 24 35 admin@agrhyment.ne adiallo@agrhyment.ne
M. Sankung B. Sagnia	Responsable PMF	Centre Régional AGRHYMET BP 11011 NIAMEY Tél. (00227) 73 31 16/73 47 58 Fax (00227) 73 24 35 S.Sagnia@agrhyment.ne
Diasso Jean Ludovic	Traducteur-Interprète	Centre Régional AGRHYMET BP 11011 NIAMEY Tél. (00227) 73 31 16 Fax (00227) 73 24 35

INSTITUT DU SAHEL

M. Idriss Oumar Alfaroukh	Directeur Général	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (00223) 222 23 37 Fax : (00222) 78 31/222 59 80 administration@insah.org
M. Baba Traoré	Responsable PM Population/Développement	Institut du Sahel BP 1530 - Avenue OUA

		Tél. (00223) 222 80 86 Fax (00223) 222 78 31 btraore@cerpod.insah.org
Laomaïbao Nétoyo	Responsable PM AGROSOC	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (00223) 223 40 67 Fax (00223) 222 59 80 netoyo@agrosoc.insah.org
Zombré André	Responsable Centre de Gestion	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (00223) 222 80 86 Fax azombre@insah.org
CONSULTANTS		
M. Dahany Victor Noël	Consultant	06 BP 9917 Tél. : (00226) 36 47 17/20 58 38 vdahany@hotmail.com
M . DUPRAT François	Chef de mission « Evaluation et Audit organisationnel »	SOFRECO 92 /98 Bld V. HUGO Clichy 92115 Cedex - France Tél. : 0033141279595 Fax : 0033141279596 agro@sofreco.com
Brahim O. Sidi	Consultant	Tél :651 64 31
DIALLO Aly	Consultant FAO/CILSS	Bamako - Mali BP E 3367 Tél : (00223) 674 03 46 Email : aly@afribone.net.ml
Baba Ould Soufi	Consultant FAO/CILSS	Tél : 00222 642 79 19 bosoufi@yahoo.fr
DIALLO El Hadj NIOKHOE	Commissaire aux comptes	BP 188 - DAKAR Tél : 00221 822 30 24/687 09 90 Fax : 00 221 821 75 94 Email : niokhor